

Conservation, valorisation, labellisation : la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale

Auteurs :

Rémi Bénos, Post-Doctorant, UMR CNRS 5044 CERTOP (Centre d'étude et de recherche Travail, Organisation, Pouvoir), Université de Toulouse-Le Mirail.

Maison de la Recherche, 5 Allées Antonio Machado, 31 058 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 61 50 36 52

benos@univ-tlse2.fr

Johan Milian, Maître de Conférences en Géographie, Université Paris 8 Saint-Denis, UMR CNRS 7533 LADYSS.

Département de Géographie Bat D, Université Paris 8, 2 rue de la Liberté, 93 526 Saint-Denis Cedex

Tél : 01 49 40 72 80

johan.milian@univ-paris8.fr

Mots clefs :

Patrimonialisation ; Montagne ; Canigou ; Gavarnie ; Action publique ; Grand Site ; Patrimoine Mondial.

Key-words:

Patrimonialization ; Mountain ; Canigou ; Gavarnie ; Public policy ; Grand Site de France; World Heritage.

Référence : Rémi Bénos et Johan Milian, « Conservation, valorisation, labellisation : la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16 | juin 2013, mis en ligne le 23 mai 2013, URL : <http://vertigo.revues.org/13631> ; DOI : 10.4000/vertigo.13631

Introduction

Le patrimoine naturel fait aujourd'hui partie des domaines régulièrement mobilisés par l'action publique dans les projets de territoire. Déjà en 2004, le GIP *Entreprises, Territoires et Développement*¹ réalisait une étude à ce sujet (ETD, 2004). Cette forte mobilisation du patrimoine dans la rhétorique de justification de l'action territoriale est une des illustrations de « l'inflation patrimoniale » qui caractérise notre époque et renvoie à « *l'engouement contemporain sans précédent pour le patrimoine et la patrimonialisation (au sens second d'une distinction symbolique) accélérée d'objets, d'événements, de phénomènes, de lieux naguère ordinaires et banals* » (Di Méo, 2007). Les sciences sociales se sont largement saisies de ce phénomène et approfondissent notamment l'articulation entre patrimoine et action publique. Cette relation interroge la manière dont le premier est décliné, interprété et instrumentalisé pour servir d'appui à la seconde. Elle s'appuie ainsi sur la patrimonialisation que Marie-Pierre Sol définit comme étant « *la désignation d'un objet quelconque comme patrimoine : il s'agit à la fois d'une sélection parmi d'autres possibles et d'une qualification (dont dépendront les usages « patrimoniaux » qui seront faits de cet objet), autrement dit, d'un processus qui consiste à fabriquer du patrimoine. Le patrimoine n'existe donc pas a priori, il n'est pas un donné mais construit socialement* » (Sol, 2007). Au cours de la dernière décennie la rhétorique patrimoniale a souvent été présentée, de manière un peu performative, comme un registre majeur pour « produire » du territoire. Nombre de territoires de projet se sont ainsi construits autour de cette figure (Parcs Naturels Régionaux, Pôles d'Excellence Rurale, Pôles touristiques etc.). Notre objectif est ici de proposer un cadre théorique contribuant à l'analyse plus particulière de la relation entre patrimoine naturel et action publique, à comprendre comment elle fonctionne, et ce qu'elle nous apprend sur les lectures du patrimoine naturel faites par les acteurs territoriaux.

Le triptyque « conservation – valorisation – labellisation » comme cadre d'analyse

Nous considérons que la patrimonialisation illustre une évolution contemporaine de la dialectique protection/développement. La tension entre ces deux registres persiste mais nous interprétons la patrimonialisation comme l'un des processus qui tente constamment de les articuler dans une même démarche (Bénos & Milian, 2010). Dans ce cadre, la patrimonialisation s'incarne à travers deux modalités d'action publique complémentaires : la

¹ ETD est une association spécialisée dans l'accompagnement des démarches de territoires de projet ; elle vient appuyer les collectivités et les acteurs territoriaux par ses compétences et son centre de ressources dans les domaines de l'ingénierie et du développement territorial.

conservation (qui a pour objectif d'assurer la pérennité et l'intégrité des objets patrimoniaux) et la *valorisation* (dont l'objectif est de mobiliser les objets patrimoniaux dans les initiatives de développement territorial²).

En nous appuyant sur l'analyse de différentes démarches de patrimonialisation récentes, nous considérons qu'une troisième modalité d'action publique, la *labellisation*, doit désormais être prise en compte pour appréhender la dialectique protection/développement. Nous faisons l'hypothèse qu'elle ne constitue pas seulement un outil au service des objectifs de conservation et de valorisation. La labellisation a sa logique propre et enrichit les démarches de patrimonialisation en structurant de nouvelles logiques d'actions territoriales (renouvellement des périmètres, des partenariats, des normes, des procédures, etc.). Le colloque « Labellisation et "mise en marque" des territoires » organisé par le laboratoire CERAMAC³ en 2011 a ainsi rappelé le rôle moteur de la labellisation dans l'action territoriale. Cette hypothèse repose en outre sur une lecture de l'évolution des enjeux et des pratiques de l'action publique territorialisée engagée depuis les années 2000 et que l'on peut notamment caractériser:

- d'une part, par les enjeux liés à l'interterritorialité, qui montrent, pour reprendre les propos de Martin Vanier (2008) que « *du fait de la dynamique sociale et économique, les territoires sujets politiques ont désormais moins à organiser et exercer le pouvoir sur l'étendue qu'ils délimitent chacun en et pour eux-mêmes (...) qu'à contribuer à organiser et exercer le pouvoir interterritorial, lequel est, par définition, partagé* » ;
- d'autre part, par les enjeux liés à la structuration d'une ingénierie territoriale qui selon Laurence Barthe (2010) « *correspond à un moment où les notions de compétitivité, d'excellence territoriale, d'innovation, de durabilité deviennent les nouveaux crédos de l'action publique territoriale. De nouvelles méthodes sont promues : parallèlement à la contractualisation se généralisent les mécanismes d'appel à projet, qui impliquent une capacité de réactivité forte de la part des territoires. Ces appels à projet ont pour caractéristiques communes : un ciblage de l'action sur des thèmes précis, une priorité donnée à des investissements matériels, des délais de réalisation resserrés, un renforcement des partenariats public/privé* ».

² Le développement territorial étant compris comme la combinaison de quatre processus (Gumuchian, 1996) : l'existence d'un système territorial d'acteurs, le recours par les acteurs à l'identité territoriale, la mise en place de partenariats et de réseaux intercatégoriels, et la prise en compte de la notion de développement durable dans l'élaboration des choix et des projets.

³ Colloque organisé par le CERAMAC (Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées au Massif Central, à la moyenne montagne et aux espaces fragiles) du 8 au 10 novembre 2011.

A la fois érigée en injonction et en finalité, la labellisation apporterait aux initiatives locales une reconnaissance dans un paysage territorial devenu complexe, du fait de la multiplication et de l'empilement des démarches et des dispositifs. Elle donne aussi la possibilité d'affirmer des choix, des orientations, des postures et d'engager ou de consolider des projets de conservation et/ou de valorisation. Intégrer cette troisième modalité dans l'analyse des processus de patrimonialisation permet d'insister sur la place prise aujourd'hui par les dispositifs d'action publique dans la construction du sens donné à l'action. Rechercher la labellisation implique d'agencer des discours, des attentes, tout en respectant un certain formalisme. Elle ouvre une nouvelle étape dans la construction de l'action publique qui intéresse directement le patrimoine. Les logiques de distinction et de reconnaissance qui sont au cœur des processus de labellisation alimentent la patrimonialisation par la production d'une rhétorique sur l'espace considéré qui, dans le cas du patrimoine naturel, complète et redéfinit les relations entre conservation et valorisation.

Notre réflexion vise donc à appréhender ces trois modalités d'action publique (conservation – valorisation – labellisation) à l'œuvre dans les processus de patrimonialisation à travers un triptyque dynamique que nous dénommerons triptyque CVL. Nous souhaitons mettre en évidence le fait que chacune d'elles s'appuie sur des notions fortes et porte une focale dominante qui oriente l'action publique : la *vulnérabilité* (Duval, 2007) pour la dimension conservation, celle du *développement* que véhicule la valorisation, et celle de la *distinction* pour la labellisation. Ces trois modalités d'action activeraient ainsi des ressources territoriales différentes et constitueraient elles mêmes, en retour, des ressources pour le projet territorial. Leur contenu n'est pas figé, il évolue au cours du temps, tout comme la signification donnée au patrimoine. Cela implique d'être attentif aux inflexions concomitantes des changements de postures et des différences de culture des acteurs qui s'y réfèrent. Ce que ces derniers mettent derrière chacune de ces modalités d'action publique constitue l'un des sujets d'observation privilégié du triptyque CVL, en considérant les relations formelles et informelles qu'ils entretiennent entre eux, leurs représentations et leurs pratiques. Une attention identique doit également être portée aux évolutions qui touchent le sens et le contenu associés aux notions qui relient ces trois modalités de l'action publique.

Abordant la patrimonialisation à partir d'une matrice de lecture centrée sur le CVL, les relations qui existent entre les trois modalités permettent d'appréhender la manière dont est interprété le sens donné au patrimoine naturel. Celui-ci dépend de sa prise en compte et de sa place dans l'action publique, vue à la fois :

- *en intention*, une intention formulée dans les politiques publiques et les dispositifs qui prennent pour objet d'action le patrimoine et érigent autour de celui-ci des principes, des valeurs et des objectifs ;

- et *en actes*, au travers des instruments et des formes d'application que revêt cette intentionnalité.

Cette lecture à deux niveaux nous permet de mieux saisir les signes et les fonctions que l'on attribue au patrimoine naturel, permettant d'aller au-delà de l'inventaire des éléments physiques et de la tension entre ce qui fait patrimoine pour les collectifs qui s'en saisissent et le patrimoine qui fait l'objet d'une distinction institutionnelle, ce que Michel Rautenberg (2004) nomme « appropriation sociale » du patrimoine et « désignation institutionnelle » du patrimoine.

L'application du CVL pour lire les trajectoires de deux hauts-lieux pyrénéens : Gavarnie et le massif du Canigou

Dans l'objectif de tester l'opérationnalité du CVL, nous proposons ici de réinvestir l'étude d'un archétype géographique déjà bien exploré par la géographie et l'anthropologie : celui du « haut-lieu » (Bédard, 2002 ; Debarbieux, 1993 ; Micoud, 1991). Afin de baliser notre réflexion, nous retenons plus particulièrement trois enseignements tirés de ces travaux. Dans un premier temps, le haut-lieu apparaît avant tout plus « haut » qu'il n'est « lieu ». Cela signifie que contrairement à la notion de lieu, le haut-lieu peut s'abstraire d'une délimitation fondée sur la topographie, et donc en quelque sorte de sa spatialité cartésienne. Le haut-lieu constitue d'abord une évocation, un ensemble d'images et de mots que plusieurs sites plus ou moins contigus peuvent représenter : c'est un ensemble d'agencements de qualités idéelles et matérielles. Dans cet esprit, l'idée de « hauteur » renvoie principalement au fait que le haut-lieu soit élevé dans l'échelle des valeurs, ce qui implique que le haut-lieu n'existe que par rapport à un système hiérarchisé de valeurs.

Cette « hauteur » renvoie également, dans un second temps, à une distinction physique : « *le haut-lieu est à la fois reconnu par une communauté et souvent matérialisé par une superstructure ou une forme naturelle qui permet de le repérer facilement dans le paysage* » (Clerc, 2004). Cela explique peut-être que de nombreux hauts-lieux soient incarnés dans ce que les sociétés qualifient de « montagnes », à la fois élevées en altitude et en signification symbolique. A travers la très forte empreinte paysagère des éléments matériels qui les caractérisent, les hauts-lieux montagnards témoignent tout particulièrement d'un effet géographique spécifique (Debarbieux, 2001 ; Debarbieux & Fourny, 2004). Ils constituent ainsi comme de véritables marqueurs spatiaux participant pleinement aux territorialités et à l'organisation de l'espace des sociétés qui les ont érigées en tant que tels. Le haut-lieu est donc un facteur structurant de l'action et, vu sa forte empreinte culturelle et sociale, de l'action publique territorialisée.

Facteur structurant de l'action, le haut-lieu suppose enfin « *le rassemblement et ne subsiste en tant que tel que si le rassemblement perdure* » (Debarbieux, 1993). Les pratiques de l'espace sont à la fois causes et conséquences de la dimension structurante du haut-lieu. Le processus de condensation fait du haut-lieu le réceptacle d'une singularité reconnue par un collectif large, mais qui a besoin d'être « agie » pour se conserver et se perpétuer. C'est en ce sens que les pratiques touristiques contribuent à l'invention des hauts-lieux mais participent aussi à leur reproduction.

Notre tentative d'application de la démarche CVL sur deux hauts lieux pyrénéens, ceux de Gavarnie et du massif du Canigou, consiste davantage à éclairer le fonctionnement du triptyque qu'à méthodologiquement comparer la trajectoire de ces deux sites. Ces deux illustrations ont été choisies à la fois pour leurs ressemblances (traduisant une certaine homogénéité, au moins générique, dans les attributs du patrimoine naturel concerné) et leurs différences (par leur physionomie, leur topographie mais aussi par l'histoire de leur anthropisation, de leur gestion et des dispositifs d'action publique engagés). Le choix de ces deux exemples nous permet également de mobiliser des expériences relevant à la fois de la recherche – Gavarnie et le massif du Canigou constituent des terrains d'enquêtes depuis une dizaine d'années – et une expérience professionnelle exercée dans le domaine de l'ingénierie territoriale et touristique pour ces deux sites. Ce double regard permet ainsi de disposer d'une connaissance fine de l'évolution des enjeux, des discours et des jeux d'acteurs.

A Gavarnie comme au Canigou, le patrimoine naturel est une entrée dominante qui s'impose, presque à l'évidence, dans l'analyse de la construction de ces espaces (voir Figure 1). On se place ici dans le registre des patrimoines naturels de montagne qualifiés de remarquables, d'exceptionnels. Ils recèlent une valeur patrimoniale forte, fondée sur la notion d'intérêt majeur, où l'entrée paysagère s'avère déterminante dans le processus de patrimonialisation. Ce sont des montagnes habitées, cultivées, parcourues depuis longtemps, et ainsi fortement imprégnées de la culture rurale des sociétés agropastorales qui en ont façonné les paysages. Ces montagnes ont par ailleurs été amplement appropriées par des mouvements culturels d'origine urbaine, le Romantisme puis le pyrénéisme à Gavarnie, l'excursionnisme et le catalanisme au Canigou. Elles sont toutes deux marquées par une ouverture précoce au tourisme. Enfin, les deux sites présentent l'avantage de partager plusieurs dispositifs orientés vers la gestion du patrimoine naturel : le classement au titre de la loi de 1930, Natura 2000 et les Opérations Grand Site notamment.

Gavarnie et Canigou n'ont cependant pas connu les mêmes trajectoires d'invention patrimoniale (Figure 2). Icône majeure des paysages emblématiques de montagne, « *le Coliseum de la nature* » de V. Hugo fut désigné comme site classé dès 1921. Gavarnie a connu depuis une inflation continue de dispositifs de conservation qui se sont succédés. Leur empilement a complexifié la lisibilité de ce « patrimoine remarquable » et son dialogue avec les acteurs gestionnaires : l'intégration dans le parc national des Pyrénées en 1967 dont il

constitue une des principales portes ; la mise en place d'une ZPPAUP sur le village associée au lancement d'une OGS ciblant des aspects essentiellement esthétiques ; l'arrivée de Natura 2000 enfin, concomitante de l'intégration de Gavarnie dans le site transfrontalier « Pyrénées-Mont Perdu » inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial en 1997.

Dans le massif du Canigou, la logique de conservation est d'abord introduite par les périmètres de reboisement et les forêts de protection décrétés dans le cadre de la politique de Restauration des Terrains en Montagne des années 1940. S'y ajoute une autre dimension conservatoire portée cette fois par l'entrée paysagère : en 1951, la partie sommitale du pic est classée au titre de la loi de 1930, avant que ce périmètre ne soit redéployé en 1983 sur un ensemble bien plus vaste (il atteint alors 7 820 ha)⁴. Sans détailler ces classements (Bénos & Milian, 2010), il convient de rappeler qu'ils sont directement liés aux enjeux de développement touristique du massif. Notons par ailleurs que d'autres initiatives ont été engagées dans le domaine de la conservation, notamment un projet de parc national intégrant le massif du Canigou, mais celui-ci ne verra jamais le jour. Plusieurs réserves naturelles ont par contre été créées dans les années 1980⁵. Leurs finalités ne relèvent pas seulement d'une stricte logique de conservation : elles participent d'une logique de réappropriation communale des espaces d'altitude du massif du Canigou et ne s'opposent pas au développement touristique. Cette convergence progressive entre intérêts de la conservation et de la valorisation se confirme dans les années 1990 avec le lancement de la politique Grand Site, la mise en œuvre de Natura 2000 et la création du PNR des Pyrénées-catalanes qui inclut la partie occidentale du massif.

Ces premiers éléments soulignent d'ores et déjà combien l'idée de valorisation du patrimoine naturel n'est jamais complètement éloignée des démarches engagées au nom du principe de conservation. Ce sont les priorités définies par les situations locales et l'interprétation qui en est faite par les acteurs impliqués qui déplacent le curseur entre ces deux modalités de l'action publique. Un outil par définition très orienté vers la conservation, tel que le Parc National a Gavarnie, s'est vu affecté parmi ses missions d'accueillir et d'éduquer le public de visiteurs dès la loi de 1960. Dans les années 1990 la tendance est allée au renforcement de cette articulation conservation/valorisation autour de deux points nodaux : une convergence d'intérêts sur les problématiques gestionnaires (en vue de construire les conciliations nécessaires à la multifonctionnalité) et l'objectif partagé de « mise en scène de la nature » (pour rapprocher actions de pédagogie et activités ludo-récréatives).

Dans le massif du Canigou, des chantiers de revégétalisation sont lancés dès 1996 avec une double perspective d'équilibre écologique et de changement d'image du massif, notamment pour le développement touristique (Bénos & Milian, 2009). La valorisation du patrimoine

⁴ En 2012, une extension supplémentaire, intégrant notamment les périmètres des trois Réserves naturelles et des sites Natura 2000 du massif du Canigou, est sur le point de se concrétiser.

⁵ Les réserves naturelles de Py, Mantet et Prats-de-Mollo-la-Preste.

naturel s'observe par ailleurs dans l'installation d'une signalétique de sensibilisation environnementale et dans la création de sentiers d'interprétation du paysage et de la biodiversité, à Gavarnie comme au Canigou. Ces initiatives poursuivent un double objectif : l'aide à la conservation (via l'éducation, la sensibilisation et la canalisation de la fréquentation) et l'amélioration de l'attractivité (ils deviennent une ressource supplémentaire pour séduire le visiteur). Cette double logique se retrouve dans le massif du Canigou avec la mise en place depuis 2005 de services de calèches équestres se substituant aux taxis 4x4 et d'animations naturalistes aux abords du refuge des Cortalets, à 2150 mètres d'altitude. Les brochures de vulgarisation, les expositions comme celles de la Maison du Parc à Gavarnie, la réglementation de la circulation et des stationnements dans les deux sites, participent de ces mêmes finalités : tout à la fois protéger et valoriser le patrimoine naturel considéré comme la ressource de l'attractivité touristique. Conservation et valorisation s'alimentent donc dans la mise en patrimoine de ces deux hauts-lieux aux similitudes nombreuses.

La troisième modalité du triptyque à l'étude, la labellisation, introduit une nouvelle dynamique dans le rapport entre patrimoine naturel et action publique. La distinction décernée par l'UNESCO crée, en quelque sorte, le site transfrontalier « Pyrénées-Mont Perdu » dont Gavarnie n'est qu'un élément. Et cela marque une rupture dans la relation conservation/valorisation, à la fois dans l'itinéraire de sa mise en protection et dans celui de sa mise en tourisme (voir Bénos et alii, 2007). Cette inscription aurait pu constituer pour Gavarnie la consécration de la démarche de labellisation, ce qui n'a pas été le cas. Le bien rassemble au sein d'un périmètre de plus de 30 000 ha deux hauts-lieux nationaux, Gavarnie pour la France et Ordesa pour l'Espagne. Il s'agit du seul bien au monde inscrit à la fois mixte (classé à partir de critères naturels et culturels) et transfrontalier, ce qui ne facilite pas sa gestion. Dans cet ensemble Gavarnie voit son statut de haut-lieu français du Romantisme et de paysage « sublime » mis au second plan par rapport à ce qui fonde sa Valeur Universelle Exceptionnelle pour l'UNESCO, notamment l'agropastoralisme et les sociétés de montagne transhumantes⁶. Cette distinction propose un périmètre qui ne se prolonge pas sur le terrain gestionnaire, faute d'habitudes de coopération suffisantes entre les deux versants, de commodités pratiques entre acteurs de part et d'autre de la frontière (Milian, 2007). D'autant plus qu'il n'y a pas véritablement eu de « quête du Graal » par les pouvoirs publics. Pendant dix ans, le Patrimoine Mondial fonctionne tout à fait marginalement, sans comité de gestion, avec les maigres moyens humains et financiers dont dispose l'association à l'origine du classement⁷. La labellisation se trouve ainsi détachée de l'action publique et des systèmes d'acteurs ordinaires : communes et Conseil général des Hautes-Pyrénées principalement. La

⁶ Pour davantage de détails : <http://whc.unesco.org/fr/list/773/>

⁷ L'association "Mont Perdu Patrimoine Mondial" a été créée en 1991 pour porter la candidature du site. Elle est essentiellement composée de particuliers, dont plusieurs érudits reconnus pour leurs ouvrages sur les Pyrénées. Ses relations avec les collectivités locales se sont progressivement crispées dans la deuxième moitié des années 2000.

labellisation représente ainsi une aubaine touristique importante, sans que ces derniers n'aient à se saisir du contenu normatif et conceptuel qui la (re)définit. A Gavarnie, la labellisation est considérée comme une attestation de la renommée du site plutôt qu'un moteur d'inversion ou de changement d'image. Elle n'influence quasiment pas la mise en scène publique du site.

A l'inverse, dans le massif du Canigou Canigou, le lancement de l'Opération Grand Site au milieu des années 1990 a permis de définir les objectifs de la patrimonialisation du massif. Celui-ci se dote d'une structure de gestion propre, un syndicat mixte⁸, pour lequel l'obtention du label Grand Site de France devient une priorité. Cette démarche de labellisation s'appuie sur la conservation et la valorisation du patrimoine naturel sans pour autant s'y limiter. Elle intègre également les projets et les dispositifs contribuant à la valorisation des patrimoines dits « culturels » ou identitaires, par exemple autour de la mémoire minière, du pyrénéisme, de la catalanité. On assiste à la production d'une trajectoire patrimoniale « réinventée », guidée par deux préoccupations stratégiques : refaire du Canigou une destination touristiquement « attractive » et imposer sa structure de gestion dans le paysage institutionnel. Ce dernier point passe notamment par un positionnement du massif au sein même du Réseau des Grands Sites de France (trouver une identité et une singularité propres) et consolider la légitimité locale de la structure en termes d'ingénierie territoriale. Cette quête de labellisation du Canigou s'inscrit parallèlement dans une perspective de développement touristique ; en témoigne la structuration en 2008 d'un produit touristique basé sur la randonnée pédestre et équestre (les « Rondes du Canigou ») contribuant à limiter la pénétration automobile en altitude et à diffuser la fréquentation sur le piémont. Les organismes engagés dans la conservation et la valorisation du Canigou (le Conseil Général, l'ONF, les réserves, etc.) se saisissent donc presque unanimement de la labellisation car elle correspond aux enjeux de l'action publique locale. Cette dynamique s'appuie fortement sur les dispositifs qui la renforcent : l'OGS bien sûr, mais également le Pôle Touristique Pyrénéen⁹.

La phase de labellisation reflète donc particulièrement les différences d'approche stratégique dans l'action publique. Pourquoi se positionne t'elle en marge dans le cas de Gavarnie mais devient au contraire un fil conducteur dans le massif du Canigou ?

Labellisation du patrimoine naturel et dimension normative de l'action publique : une approche par la notion de fragilité

⁸ Le Syndicat Mixte du Canigou Grand-Site (SMCGS).

⁹ Les Pôles Touristiques Pyrénéens concernent « *des territoires touristiques, situés en zone de massif, organisés autour de thématiques touristiques fortes ou de sites d'accueil (stations) mettant en exergue des activités ou des produits identitaires du territoire : les sports d'hiver, le tourisme vert estival ou patrimonial, le thermalisme/thermoludisme* » (Convention interrégionale du massif des Pyrénées 2007-2013). Ils rassemblent ainsi plusieurs structures autour d'un même programme d'actions co-financées par les fonds de la Convention interrégionale.

Le triptyque CVL permet d'identifier avant tout les inflexions qui bouleversent les normes et les codes de l'action publique, donc sa dynamique. La labellisation introduit ainsi des normes qui entrent en résonance avec les deux autres modalités : selon les marges de manœuvre et en fonction de leur rationalités propres, les acteurs choisissent ou non de s'en saisir et donnent ainsi plus ou moins d'importance à labellisation.

Depuis les années 1990 la notion de « fragilité » est apparue dans la rhétorique justificatrice des discours – notamment institutionnels – donnés sur le patrimoine naturel. Elle a été introduite dans la dynamique CVL par la dimension « labellisation » et alimente la reproduction permanente du haut-lieu. La « fragilité » pousse la focale conservation à réorienter ses priorités et force la valorisation à identifier l'impact des usages comme source de problème, puisque susceptibles de nuire à sa propre dynamique.

Gavarnie et Canigou permettent à nouveau d'approfondir ce raisonnement en présentant deux témoignages contrastés. La fragilité sert de déclencheur à l'édification d'un triptyque CVL cohérent dans le massif du Canigou avec l'affaire du Pla Guillem. La dégradation est visible, et surtout porte atteinte à la fois à la montagne comme marqueur identitaire et à la ressource touristique. Parce que c'est, selon eux, le haut-lieu dans son ensemble qui est menacé, certains acteurs gestionnaires et usagers du massif se mobilisent pour faire converger les trois dimensions conservation, valorisation et labellisation. La labellisation devient un objectif et stimule la mobilisation collective. Le label Grand Site de France nécessite en effet une implication locale dans la durée et un volontarisme politique appuyé : il distingue la structure de gestion¹⁰ et non le site en lui-même. La dimension normative de la politique Grand Site, caractérisée par un outillage conceptuel étoffé autour de la notion d' « esprit des lieux », a permis aux acteurs du Canigou de renouveler la mise en scène du massif, notamment dans une perspective de destination touristique durable et innovante (Bénos, 2011).

A Gavarnie, la fragilité est un élément présent dans le discours de la patrimonialisation institutionnelle internationale, en référence à la notion de « paysage vivant » de l'UNESCO qui est l'un des critères retenus pour l'inscription du bien Pyrénées-Mont Perdu. Mais ce discours ne reçoit que très peu d'écho auprès des acteurs gestionnaires : autorités locales comme administrations de l'environnement et de la culture. Cette labellisation arrive tout d'abord tardivement face à d'autres dispositifs relevant davantage de la conservation et de la valorisation, lesquels sont déjà fortement structurés et ont ainsi façonné leur propre triptyque CVL : les parcs nationaux des Pyrénées (créé en 1967) et d'Ordesa-Monte Perdido côté espagnol (créé en 1918 puis agrandi en 1982) ont lentement construit, souvent dans la difficulté, un *modus vivendi* avec les acteurs locaux, chacun de leur côté de la frontière. Par ailleurs, à Gavarnie, le curseur du pouvoir politique est aux mains d'acteurs de l'économie touristique dont l'échelle d'action se borne au spot paysager et dont les stratégies de

¹⁰ Ici le Syndicat Mixte Canigó Grand Site.

valorisation ne semblent guère avoir besoin de s'élargir à l'entité transfrontalière. L'économie touristique locale ne pâtit pas directement de la « dégradation » du patrimoine institutionnalisé par l'UNESCO, celui du « paysage vivant » associé à la montagne rurale agropastorale qui demeure marginalisée dans l'action publique locale. Le patrimoine naturel reste essentiellement confondu avec la ressource paysagère née de l'empreinte géophysique du fameux « Cirque de Gavarnie » et de ses nombreux attributs. Il est majoritairement compris et cerné comme un objet ponctuel, dont la représentation demeure figée, muséifiée, sur un référentiel de culture du regard (le monumentalisme) négligeant son interaction profonde avec les autres composantes de l'espace montagnard, notamment les composantes sociales, culturelle, anthropiques. Il est associé à une valorisation monotouristique, où agit pleinement son rôle d'icône comme produit d'appel, pour un tourisme essentiellement de type *sight-seeing* (Bénos et alii, 2007). La labellisation du haut-lieu est pensée comme une « évidence sans contrainte » et le patrimoine qui lui est associé n'est donc pas la cible du système d'action qui est plutôt tourné vers l'entretien d'une rente. Le haut-lieu, caractérisé par une image collective et des pratiques rituelles, continue de structurer l'action publique autour de Gavarnie plutôt qu'à travers l'entité labellisée par l'UNESCO, difficilement considérée comme « fragile ».

S'il est bien mis en valeur et pris en charge dans sa composante monumentale, le patrimoine naturel ne constitue pas ici véritablement un agent territorial car il est écartelé entre deux logiques CVL qui ne se recouvrent que très imparfaitement. Il ne semble donc pas s'être produit avec l'inscription au Patrimoine Mondial, la « rupture » que relève A. Brochot (2008) pour d'autres sites, rupture censée engager une nouvelle étape de la dynamique du triptyque CVL. Au contraire cette inscription a engendré une situation inédite de confrontation entre deux lectures patrimoniales, dont l'opposition est mise en évidence par la controverse autour du festival de Gavarnie¹¹ : pour les uns, dont l'UNESCO, le festival symbolise toute la dégradation de ce fragile « paysage vivant » s'il est maintenu en l'état, lieu et place ; pour les autres, dont la commune et le Conseil général, le festival constitue l'un des piliers de la fragile saison estivale à Gavarnie et son déplacement perçu comme la dégradation de la vitale ressource touristique.

Le patrimoine naturel du massif du Canigou se trouve en revanche désormais inclus dans une vision plus diffuse, dynamique et stratégique, qui s'incarne dans la construction d'un territoire de projet : le « massif ». Dans ce processus, le patrimoine naturel a constitué un moteur, un catalyseur, en redéfinissant d'abord le lieu et le sujet de l'action, ce qui a conduit à redéfinir le système d'acteurs et le périmètre d'action. Il y'a eu un véritable changement d'échelle, une rupture spatiale et thématique (Bénos & Milian, 2010). La catégorie patrimoniale a permis de

¹¹ Le festival de Gavarnie se déroule chaque été au coeur du site classé depuis 1985, en lisière du parc national des Pyrénées (zone cœur de parc). Le site tient lieu de décor naturel d'arrière-plan pour les spectacles théâtraux montés à cette occasion et reprenant de grandes fresques historiques.

repenser la valorisation touristique et de mobiliser l'idée de « massif » dans le cadre d'un projet de développement soucieux des dynamiques locales, notamment rurales. Sa focale de conservation a été redéfinie par la valorisation et la labellisation : la convergence des dispositifs est recherchée dans quasiment chaque projet financé. La fragilité du patrimoine naturel est conçue comme composante de la ressource touristique, elle-même fragile. La prise en charge de l'animation Natura 2000 et l'extension du périmètre du site classé participent par exemple pleinement de la dynamique de labellisation Grand Site de France, qui renouvelle à son tour l'attractivité du massif. La labellisation sous-tend alors un objectif politique et stratégique : elle s'appuie un temps sur des projets de coopération européens (INTERREG) dont le socle culturel est évident et la charge symbolique importante (Catalogne), elle s'articule avec différents dispositifs qui constituent autant d'opportunités ordinaires pour l'ingénierie territoriale. Surtout, la labellisation permet à la structure de gestion du massif du Canigou qui s'en saisit de se positionner opportunément dans le paysage institutionnel local face à d'autres territoires d'action, à la fois partenaires et concurrents dans un contexte d'interterritorialité (Vanier, 2008).

Conclusion

Notre propos nous amène à revenir sur le rapport à la labellisation dans les trajectoires de sites. Gavarnie est internationalement reconnu et consacré mais sans que cela s'appuie sur une véritable dynamique locale qui associe les trois modalités décrites dans le CVL. La démarche de labellisation n'est pas perçue comme une priorité collective, l'actualité locale se situe toujours ailleurs. Dans le Canigou, après des années de conflictualité, la quête de labellisation atteste de la solidité des partenariats tissés entre les acteurs locaux qui s'engagent collectivement pour ce qui est perçue comme une cause : la préservation de la fragile « Montagne sacrée des Catalans »¹². Les différentes composantes du CVL sont agencées pour faire émerger un projet territorial et susciter leurs complémentarités. Il ne s'agit pas de comparer la pertinence des outils de labellisation par nature très différent : que ce soit le Patrimoine Mondial ou le Grand Site de France, le CVL montre surtout l'importance de la correspondance entre les enjeux de l'action publique et ceux de la labellisation.

L'ensemble de ce raisonnement invite à affiner notre proposition de CVL à plusieurs niveaux (Figure 3). Les trois modalités du triptyque méritent tout d'abord d'être reliées dans une dynamique continue, sans fin : la conservation, la valorisation et la labellisation ne peuvent être totalement déconnectées et sont interdépendantes. Elles se succèdent mais pas seulement : elles s'entrecroisent, se complètent, se répondent également. Elles peuvent également

¹² Expression devenue commune pour qualifier le Canigou depuis la plaine du Roussillon, particulièrement mobilisée par la presse régionale et les pouvoirs locaux.

s'opposer. L'un des enjeux contemporains pour les structures d'action publique mobilisées autour du patrimoine naturel consiste d'ailleurs à se jouer des différences entre ces trois modalités pour diversifier leurs interventions et pourvoir se positionner sur un maximum de domaines d'action (environnemental, culturel, touristique, etc.).

Du fait de l'évolution de l'action publique multi-échelle et de la structuration d'une ingénierie territoriale de projet professionnalisée, le triptyque gagne également à évoluer au niveau des enjeux de vulnérabilité, distinction et développement. La manière dont la notion de fragilité est mobilisée dans la phase de labellisation illustre par exemple combien ces enjeux peuvent enrichir chacune des composantes du CVL. Le *développement* ne se limite plus à la logique de valorisation : il a progressivement réorienté la conservation elle-même (Rodary et *al.*, 2003). Il en est de même pour l'enjeu que constitue la *distinction* : au-delà de la labellisation, elle renouvelle aussi les stratégies de valorisation du patrimoine naturel, mises en œuvre par des structures territoriales qui hiérarchisent chacune de leurs interventions dans un souci de lisibilité de l'action publique. Enfin, la vulnérabilité est mobilisée à d'autres niveaux que celui de la conservation seule. Il apparaît ainsi que la labellisation permet de valoriser la rareté, par définition vulnérable, du patrimoine naturel sollicité.

Bibliographie

Barthe L., 2010, « Transformations et défis de l'ingénierie territoriale ». *Territoires*, n°511, pp. 33-35.

Bédard M. 2002, « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de Géographie du Québec*, Volume 46, n° 127, pp. 49-74.

Bénos R., 2011, *Patrimonialisation de la montagne et action publique territorialisée. La politique « Grand Site » dans le massif du Canigou*. Thèse de Géographie, Université de Toulouse-Le Mirail.

Bénos R., A. Cazenave, J. Milian, 2007, "Gavarnie-Mont Perdu Patrimoine Mondial : un espace montagnard à l'épreuve de la protection et de sa gestion". 3^o Coloquio hispano-francés de geografía rural, Baeza, Andalucía, 28-30 mai 2007. In Molinero F. (dir), 2007, *Espacios naturales protegidos*, pp. 47-63. URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00374871/en>

Bénos R., J. Milian, 2009, « "Cacher ces traces que je ne saurais voir" : travaux de revégétalisation et processus de patrimonialisation dans le Grand Site du massif du Canigó », Actes du colloque international *Plantes de montagne : regards et débats sur un patrimoine*, symposciences.org (à paraître).

- Bénos R., J. Milian, 2010, « Quel patrimoine naturel pour construire l'action publique ? La "politique" des Grands Sites dans le massif du Canigou ». *Sud-Ouest Européen*, n°30 *Patrimoines naturels*, pp. 5-17.
- Brochot A., 2008, « Les territoires de l'excellence au risque du quotidien ». *Strates* n° 14 *Espaces du quotidien*. pp. 237-248.
- Clerc P., 2004, « Haut-Lieu », www.hypergeo.eu.
- Debarbieux B., 1993, « Du haut lieu en général et du mont Blanc en particulier », *l'Espace Géographique*, n°1/1993, Belin, pp 5-13
- Debarbieux B., 2001, « La montagne: un objet géographique ? » in Veyret Y., (2001), *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*. SEDES, Paris, 140 p.
- Debarbieux B., Fourny M-C. (dir.), 2004, *L'effet géographique. Construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, Editions de la MSH-Alpes, Grenoble, 248 p.
- Di Méo G., 2007, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », Communication au colloque *Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, Poitiers, Châtelleraut, 19 p.
- Duval M., 2007, « La notion de vulnérabilité dans l'étude des relations Tourisme/Patrimoine. Etude de cas : sites aménagés des plateaux et gorges de l'Ardèche », pp. 71-84, dans Lazarotti O., et P. Violier, *Tourisme & Patrimoine. Un moment du monde*, Presses Universitaires d'Angers, 246 p.
- ETD, 2004, *Le patrimoine naturel dans les projets de territoire*. Les notes de l'Observatoire, 24 p.
- Gumuchian H., 1996, « Les enjeux du paysage et le développement territorial : exemples d'application aux montagnes méditerranéennes », *Montagnes Méditerranéennes*, n° 4, p. 9-14.
- Micoud A. (coord.), 1991, *Des hauts lieux, la construction sociale de l'exemplarité*. Lyon, éd. CNRS, 132 p.
- Milian J., 2007, « The Mont Perdu-Tres Serols Transboundary World Heritage Site – An incomplete experience for a mountain in change », Symposium of the IUCN-WCPA Europe Expert Group on Transboundary Conservation & Transboundary Protected Areas, Fischbach, Germany, nov. 2007.
- Rautenberg M., 2004, « La patrimonialisation, entre appropriation sociale et désignation institutionnelle », pp. 71-88, dans Debarbieux B., Fourny M-C., *L'effet géographique, construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, MSH-Alpes, Grenoble, 248 p.

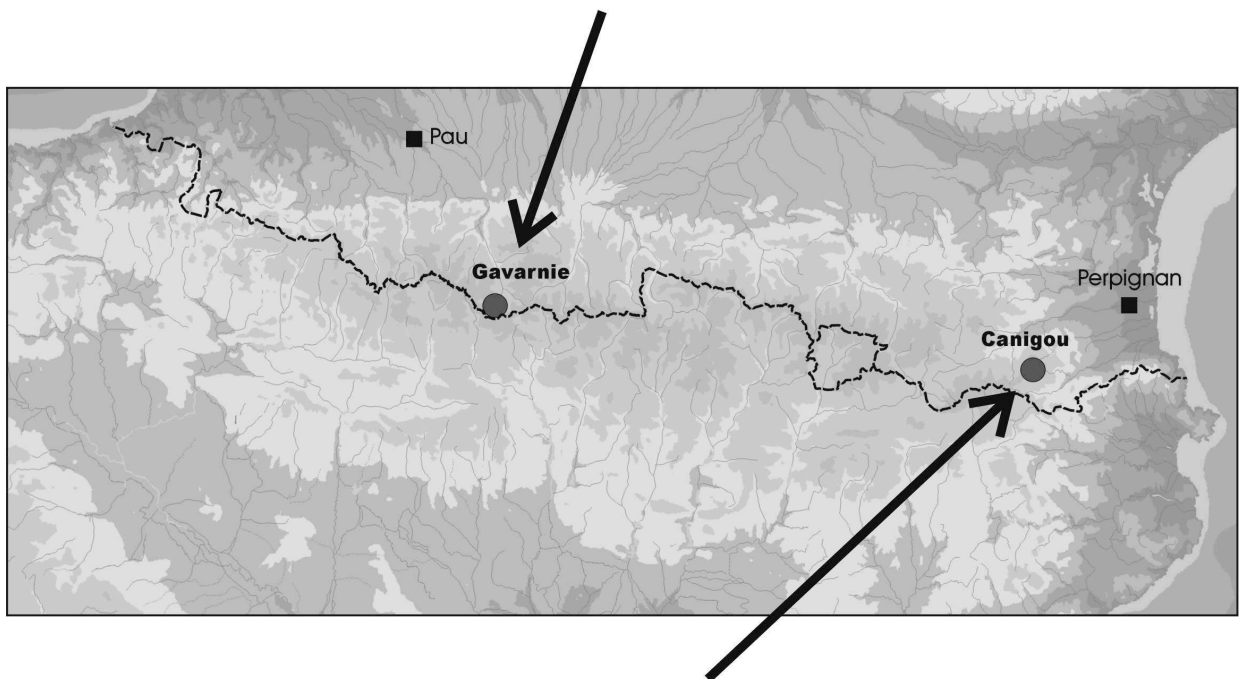
Rodary E., C. Castellanet et G. Rossi, 2003, *Conservation de la nature et développement : l'intégration impossible ?* Karthala, Paris, 308 p.

Sol M-P., 2007, « La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les Pyrénées Catalanes », pp. 161-175, dans Lazarotti O. et P. Violier, (2007), *Tourisme & Patrimoine. Un moment du monde*, Presses Universitaires d'Angers, 246 p.

Vanier M., 2008, *Le pouvoir des territoires – essai sur l'interterritorialité*. Economica, 160 p.

Figure 1 : Gavarnie et le massif du Canigou, deux hauts lieux pyrénéens dont la reconnaissance est fondée sur l'iconographie paysagère du patrimoine naturel

**Gavarnie et ses géosymboles :
les gradins du cirque, la cascade
et la Brèche de Roland**



**Le Canigou et ses géosymboles :
l'entité « massif », la face nord,
la Croix du Pic**

Figure 2 - Itinéraires comparés de "l'invention institutionnelle" des deux hauts-lieux

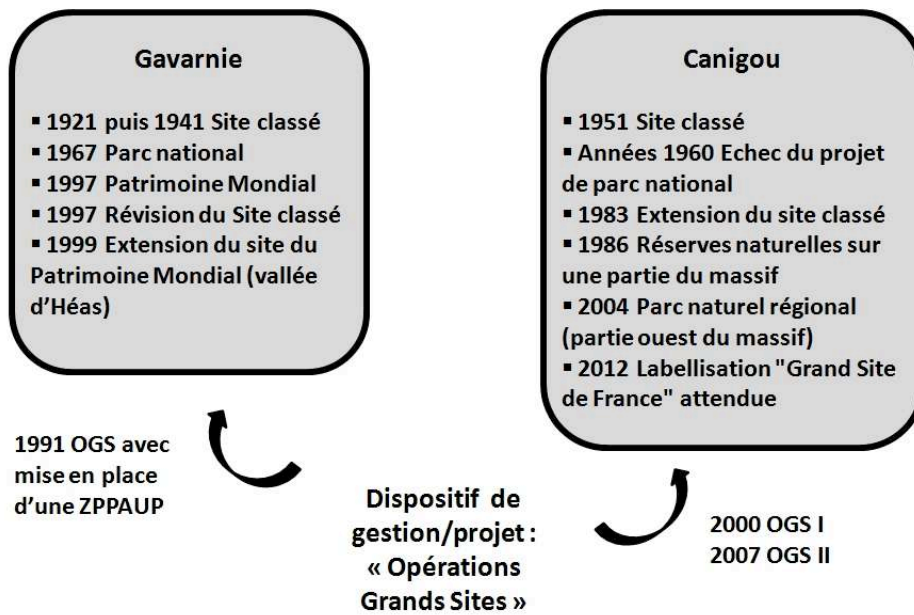


Figure 3 : Le triptyque CVL comme cercle vertueux ?

